



## E . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE



FIGURE 74 : CARTE DU RELIEF

# PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate



108

# 1. CONTEXTE PAYSAGER

Dans la continuité de ce qui a été fait dans les aires précédentes, une analyse plus détaillée a été réalisée sur le contexte paysager de l'aire immédiate afin d'évaluer finement les sensibilités paysagères des abords immédiats de la zone d'implantation potentielle.

## 1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

L'aire d'étude immédiate se situe à l'interface entre deux grandes unités paysagères : à l'ouest la vallée de la Sèvre Niortaise qui dessine un large couloir et à l'est le plateau agricole ouvert de Pamproux et de Lezay qui accueille le site d'implantation potentiel.

Le relief est modelé de douces ondulations où l'altimétrie varie d'une centaine de mètres entre les points hauts et les points bas du territoire. La rupture de pente entre le plateau et la vallée principale est marquée par un versant abrupt d'environ 30 mètres.

Deux cours d'eau affluents de la Sèvre Niortaise traversent l'aire d'étude du nord-est au sud-ouest encadrant ainsi la zone d'étude : au nord la rivière du Soudan creuse une fine dépression et au sud la vallée du Pamproux est soulignée par la végétation qui s'y développe. Les vallées constituent ainsi des lignes de forces paysagères majeures, renforcées par l'orientation des infrastructures routières et ferroviaires.

Les perceptions visuelles présentent de forts contrastes entre les fonds des vallées intimes et boisées où les vues sont courtes et l'espace agricole où les vues sont régulièrement ouvertes sur la ZIP et les parcs existants.

À la fois propice au développement éolien par la cohérence entre l'échelle des paysages de grandes cultures et celles des éoliennes, le territoire est également sensible aux effets d'écrasement et de miniaturisation des vallées de la Sèvre Niortaise et du Pamproux. À noter cependant que l'aire d'étude immédiate accueille aujourd'hui le parc éolien de Soudan-Énergies ce qui réduit le risque de modification du paysage quotidien en familiarisant les usagers avec le motif éolien.

Le projet devra ainsi préserver le plus possible les rapports d'échelle en place (recul vis-à-vis du rebord de plateau) et rechercher une cohérence d'implantation avec le parc éolien existant de Soudan-Énergies.



PHOTO 99 : LA RIVIÈRE DU PAMPROUX



> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



PHOTO 98 : PANORAMA SUR LE PLATEAU AGRICOLE DEPUIS LA RD 5 - LE PARC ÉOLIEN DE SOUDAN-ÉNERGIES S'INSCRIT SUR LA LIGNE D'HORIZON

FIGURE 75 : CARTE DU CONTEXTE PAYSAGER

### PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate

Eolienne du Parc de Soudan-Énergies

Autoroute et aire de repos

Fin parcellaire agricole

Voie ferrée

Carrière

Vallée boisée du Pamproux

Vallée de la Sèvre Niortaise

Forêt domaniale du Fouilloux

110

SOUDAN

LE BREUIL

PAMPROUX

SALLES

LA VILLEDIEU-DE-COMBLÉ

LA MOTHE-SAINT-HÉRAY

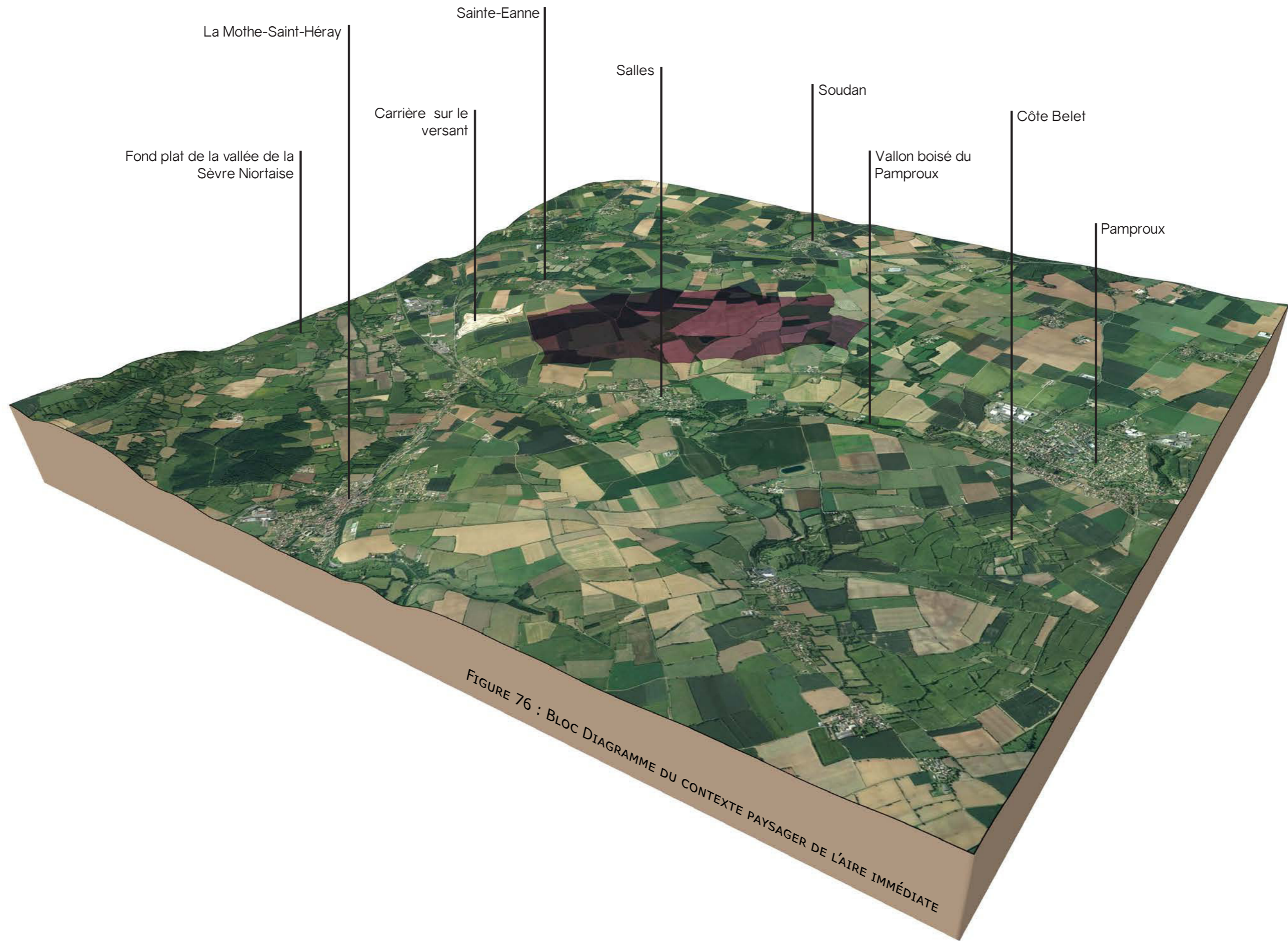
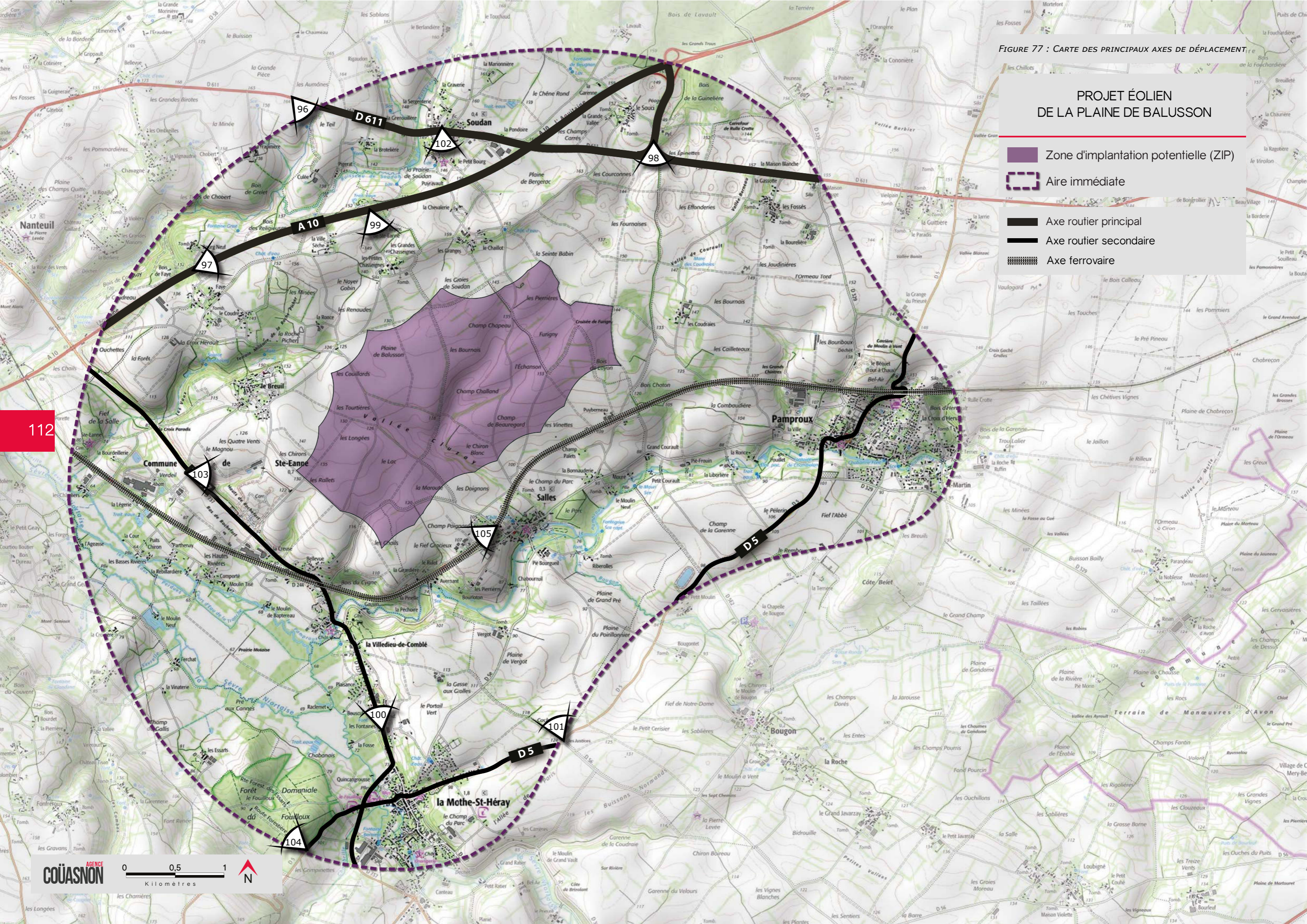



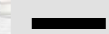



FIGURE 77 : CARTE DES PRINCIPAUX AXES DE DÉPLACEMENT



### PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Axe routier principal
-  Axe routier secondaire
-  Axe ferroviaire

112

## 1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

L'aire d'étude immédiate est constituée d'une maille routière relativement dense avec des axes à forte fréquentation. Ainsi, l'autoroute A10, la RD 611, la RD 5 et la voie ferrée traversent le territoire d'est en ouest tandis que la RD 737 longe la vallée de la Sèvre Niortaise.

Ces axes de communication relient les principaux bourgs. Le réseau est complété par une multitude de routes communales permettant de desservir les nombreux hameaux dispersés sur toute l'aire d'étude immédiate.

Les perceptions visuelles vers la ZIP alternent entre séquences ouvertes depuis les secteurs cultivés dégagés, séquences tronquées par la végétation et/ou le relief et enfin localement quelques séquences fermées depuis le fond des vallées ou au coeur des bourgs. À noter que les routes sont régulièrement bordées de part et d'autre par des haies, des alignements d'arbres ou des bosquets plus ou moins denses qui atténuent la prégnance visuelle pressentie du projet éolien et cadrent le regard de l'automobiliste dans l'axe de la route.

Le parc éolien de Soudan-Énergies fait actuellement partie du paysage traversé par les usagers et la visibilité du projet ne modifie pas les caractéristiques paysagères de l'aire d'étude immédiate mais vient renforcer la prégnance du motif éolien. La carte de la sensibilité des axes routiers présentée ci-dessous prend en compte ces éléments.

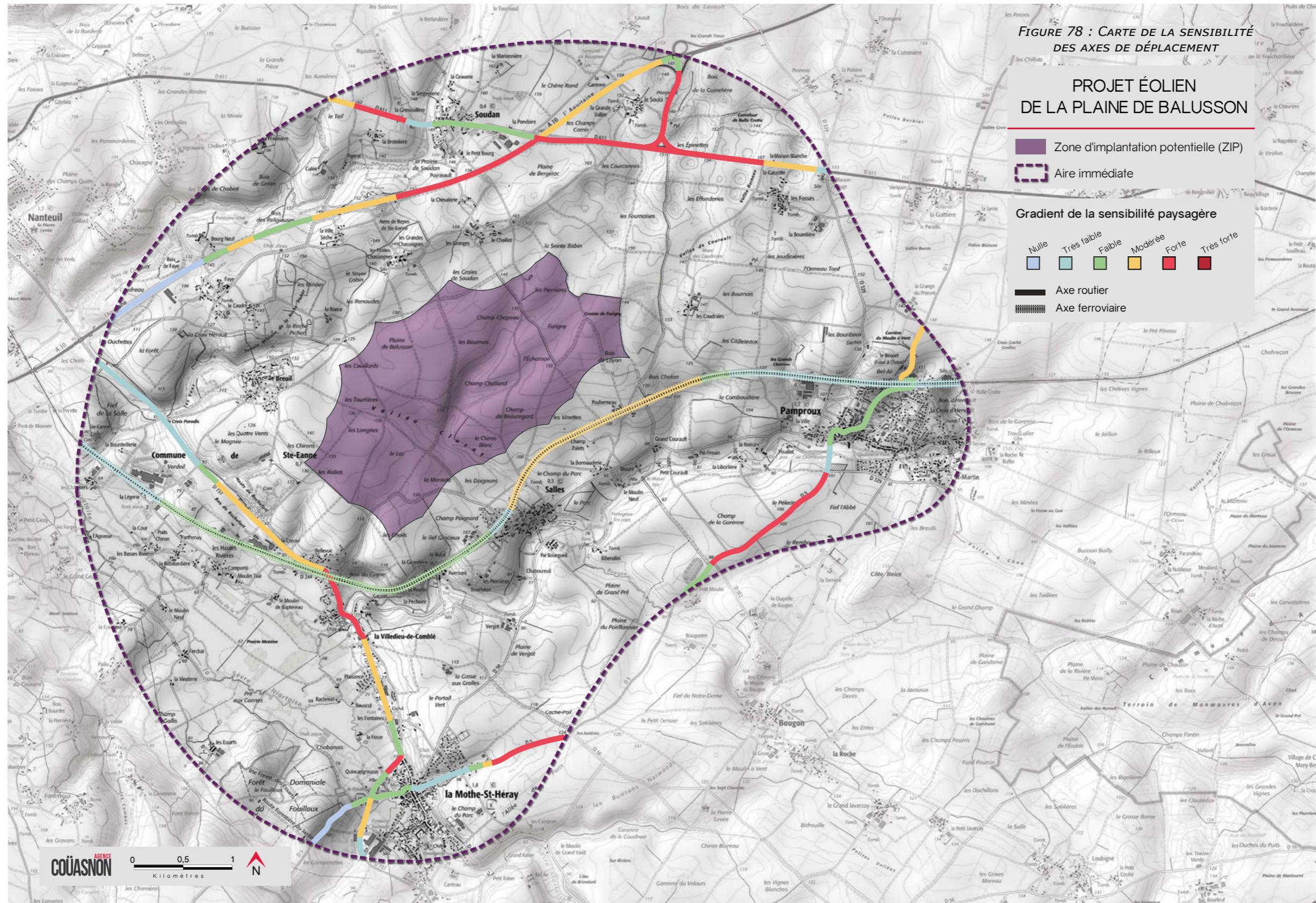




PHOTO 100 : LA RD 611 TRAVERSE DES ESPACES AGRICOLES OUVERTS QUI OFFRENT DES PERCEPTIONS DÉGAGÉES EN DIRECTION DU SITE D'IMPLANTATION POTENTIEL ET DES PARCS ÉOLIENS EXISTANTS



PHOTO 101 : LES ARBRES ET LES TALUS QUI BORDENT L'AUTOROUTE A10 FERMENT LES VUES VERS LA ZIP



PHOTO 103 : VUE FILTRÉE VERS LA ZIP (EN SAISON HIVERNALE) DEPUIS L'AIRE DE REPOS DE STE-EANNE



PHOTO 102 : VUE OUVERTE SUR LA ZIP ENTRE LA SORTIE DU PÉAGE ET LA RD 611



PHOTO 104 : VUE TRONQUÉE SUR LA ZIP DEPUIS LA RD 737 ENTRE LA MOTHE-SAINT-HÉRAY ET LA VILLEDIEU-LA-COMBLÉ





PHOTO 105 : PERCEPTIONS LARGES ET PROFONDES DEPUIS LA RD 5 QUI TRAVERSE LE PLATEAU ENTRE LA MOTHE-SAINT-HÉRAY ET PAMPROUP



PHOTO 106 : LA DISCONTINUITÉ DU BÂTI PERMET DES VUES TRONQUÉES VERS LA ZIP - ICI À SOUDAN



PHOTO 108 : LA FORÊT DOMANIALE DU FOUILLOUX CONSTITUE UN ÉCRAN VISUEL LOCAL ENTRE LA RD 5 ET LA ZIP




PHOTO 107 : LE RELIEF DU VERSANT DE LA VALLÉE DE LA SÈVRE NIORTAISE TRONQUE LES VUES VERS LA ZIP DEPUIS LA RD 737

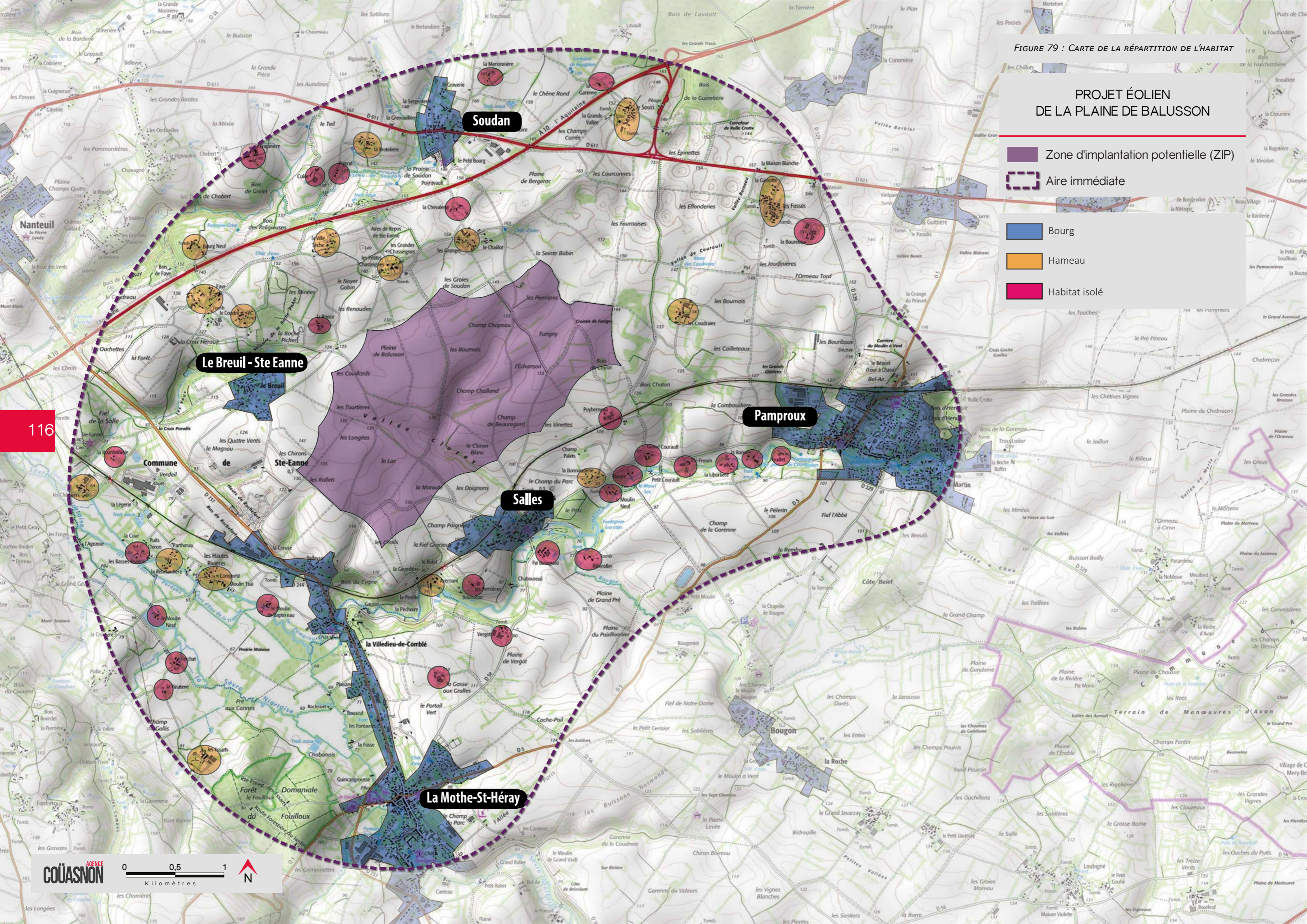


PHOTO 109 : LA VOIE FERRÉE EST BORDÉE PAR DE HAUTS TALUS PLANTÉS QUI LIMITENT LE CHAMP VISUEL DES PASSAGERS

FIGURE 79 : CARTE DE LA RÉPARTITION DE L'HABITAT

### PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Bourg
-  Hameau
-  Habitat isolé



116




## 1.3. LA PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT

### ■ PERCEPTION DEPUIS LES BOURGS

Dans le prolongement de ce qui a été fait dans l'aire d'étude précédente, ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur les vues potentielles en analysant, depuis les bourgs, le degré d'ouverture en direction du site du projet éolien potentiel grâce à :

(1) l'analyse de l'implantation du bourg.

(2) une vue aérienne<sup>1</sup> «nappée» de l'hydrographie, de la trame végétale et bâtie<sup>2</sup> avec l'indication de l'orientation de la ZIP. Pour mémoire, la légende de la typologie de la végétation est redonnée ci-dessous. Ainsi, les bosquets et forêts forment des boisements denses, les peupleraies avec leurs arbres rectilignes proposent une végétation plus éclaircie, tandis que les haies bocagères et les petits ensembles arborés forment des masques visuels plus ponctuels.

Végétation du domaine public & privé	
	Peupleraie / verger : végétation plus ténue
	Bosquet / forêt : formation végétale dense
	Haie bocagère ou petit ensemble arboré : masque visuel ponctuel

(3) la synthèse de la perception potentielle depuis le bourg, avec le détail des écrans visuels en place.

(4) des photographies représentatives, prises lors de la campagne terrain.

L'aire d'étude immédiate se situe sur 8 territoires communaux, avec Sainte-Eanne, Soudan, Pamproux, Salles, la Mothe-Saint-Héray, Nanteuil, Bougon et Souvigné.

L'habitat est très dense et dispersé sur l'ensemble du territoire d'étude en une multitude de villages, hameaux et habitations isolées. Cinq bourgs se détachent toutefois de la trame bâtie. Au nord-ouest de l'aire d'étude, le village du Breuil - Ste Eanne est implanté sur le rebord du plateau alors que le bourg compact de Soudan est situé sur le versant de la vallée éponyme le long de la RD 611. Les bourgs de Salles et Pamproux s'étalent sur le versant nord de la vallée du Pamproux. Enfin, le bourg de la Mothe-Saint-Héray est situé dans la vallée principale de la Sèvre Niortaise et s'étire tout le long de la RD 737 jusqu'à Villedieu-la-Comblé.

Une carte de synthèse en fin de chapitre conclut sur la sensibilité de l'habitat.

<sup>1</sup> Source : BD Ortho

<sup>2</sup> Source : IGN BDTOPPO Bâti, Végétation et Hydrographie

# SOUDAN / 1,5 KM DE LA ZIP

## IMPLANTATION DU BOURG

Sur le versant est de la vallée du Soudan, au nord de la ZIP

### CENTRE

VUES TRONQUÉES

#### Écrans

- > Tissu bâti
- > Végétation privative

### FRANGES

orientées vers la zone de projet

VUES OUVERTES // TRONQUÉES

#### Écrans au 1er Plan

- > Végétation privative plus ou moins dense

#### Écrans au 2ème Plan

- > Haies bocagères
- > Végétation bordant l'autoroute A10

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



ÉTAT INITIAL

118

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON  
VOLET PAYSAGER



PHOTO 110 : ENTRÉE OUEST DU BOURG DE SOUDAN



PHOTO 111 : DEPUIS LA FRANGE SUD, LES VUES VERS LA ZIP SONT PARTIELLEMENT TRONQUÉES PAR LES HAIES BOCAGÈRES



PHOTO 112 : LA DISCONTINUITÉ DU BÂTI AU CŒUR DU BOURG CRÉE DES FENÊTRES VISUELLES OUVERTES SUR LA ZIP

PAMPROUX / 2,5 KM DE LA ZIP

IMPLANTATION DU BOURG

Au sud-est de la ZIP, dans la vallée du Pamproux

CENTRE

VUES FERMÉES // TRONQUÉES

**Écrans**  
> Tissu bâti  
> Végétation privative

FRANGES

orientées vers la zone de projet

VUES OUVERTES // TRONQUÉES

**Écrans au 1er Plan**  
> Végétation privative  
**Écrans au 2ème Plan**  
> Boisements et haies  
> Bâtiments industriels

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



PHOTO 113 : DEPUIS LA FRANGE SUD DU BOURG, LES PERCEPTIONS EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES, CETTE DERNIÈRE S'INSCRIVANT DANS LE PROLONGEMENT VISUEL (VERS LA GAUCHE) DU PARC EXISTANT.



PHOTO 115 : LES HABITATIONS SITUÉES À L'EST DE PAMPROUX PRÉSENTENT DES VUES OUVERTES SUR LA ZIP. QUELQUES PALES DES ÉOLIENNES DE SOUDAN-ÉNERGIES SONT ÉGALEMENT VISIBLES.



PHOTO 114 : LA RUE OFFRE UN DÉGAGEMENT VISUEL VERS LES BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET LA ZIP QUI PREND PLACE DANS L'AXE DE LA ROUTE



PHOTO 116 : LES PARCELLES AGRICOLES QUI BORDENT LA FRANGE SUD OFFRENT DE LONGUES PERSPECTIVES. LA ZIP S'INSCRIT À L'ARRIÈRE-PLAN AVEC UNE FORTE PRÉGNANCE VISUELLE PRESSENTIE DU FAIT DE SA PROXIMITÉ.

SALLES / 600 M DE LA ZIP

IMPLANTATION DU BOURG

Sur le versant nord du Pamproux, au sud et en contrebas de la ZIP

CENTRE

VUES OUVERTES // TRONQUÉES  
(EFFET D'ÉCRASEMENT  
PRESSENTI)

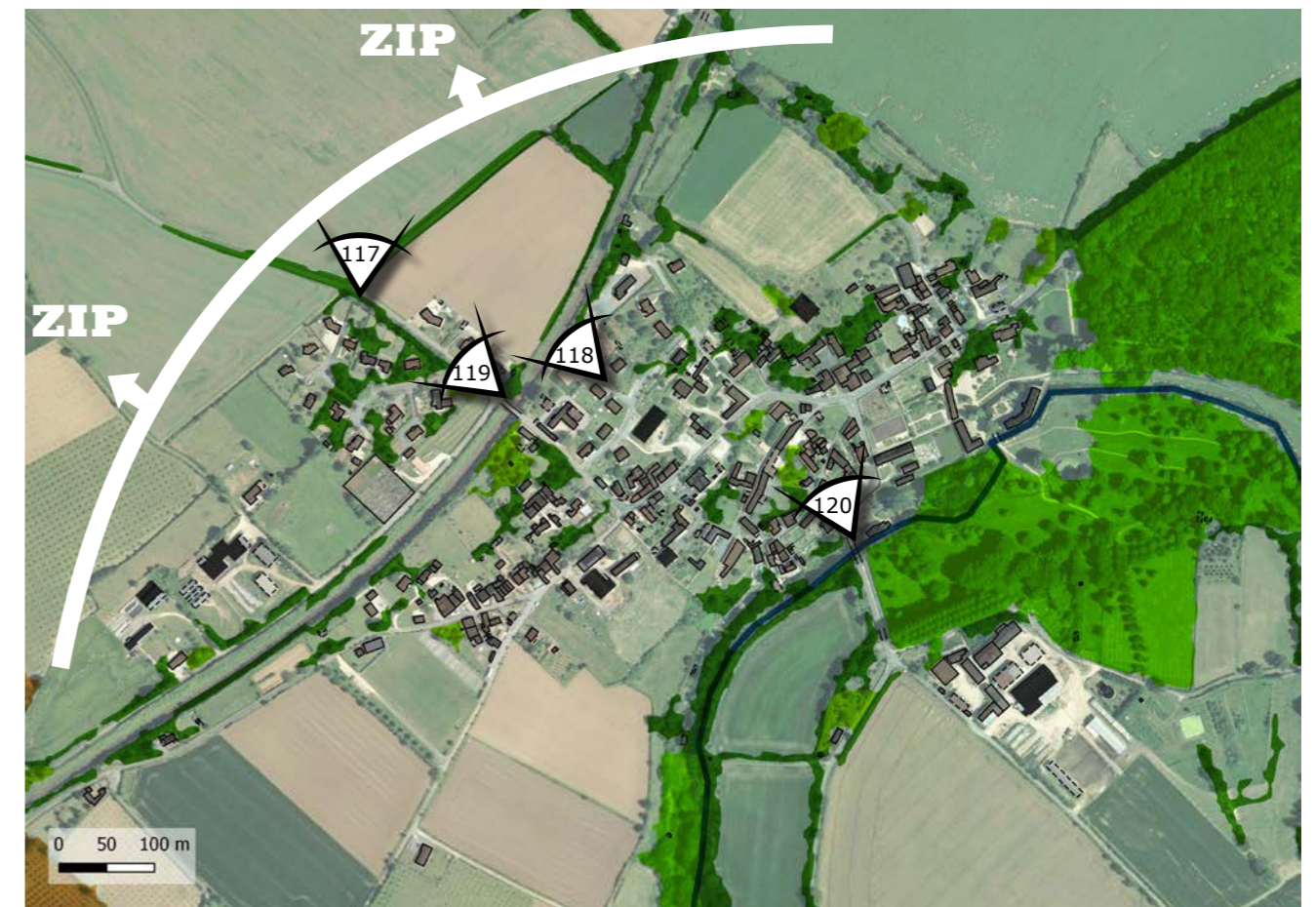
**Écrans**  
> Tissu bâti  
> Végétation privative  
> Topographie

FRANGES  
orientées vers la zone de projet

VUES OUVERTES (EFFET  
D'ÉCRASEMENT PRESSENTI)

**Écrans au 1er Plan**  
> Néant  
**Écrans au 2ème Plan**  
> Néant

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



120



PHOTO 117 : DEPUIS LA FRANGE NORD, LES VUES SONT OUVERTES SUR L'ESPACE AGRICOLE ET LA ZIP



PHOTO 119 : AU VU DE LA PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE LA ZIP, LA VÉGÉTATION PRIVATIVE ET LES HABITATIONS NE SUFFISENT PAS À LIMITER SIGNIFICATIVEMENT LES PERCEPTIONS DANS CETTE DIRECTION



PHOTO 118 : VUE OUVERTE SUR LA ZIP DEPUIS LA FRANGE NORD. LA PRÉGNANCE VISUELLE PRESSENTIE DU PROJET EST TRÈS FORTE POUR LES RIVERAINS.



PHOTO 120 : LE BÂTI TEND À LIMITER LA VISIBILITÉ DE LA ZIP MAIS UN RISQUE D'ÉCRASEMENT EST PRESSENTI DU FAIT DU POSITIONNEMENT DU BOURG EN CONTREBAS DU SITE D'IMPLANTATION

**LA MOTHE-S-T-HÉRAY / 2,5 KM DE LA ZIP**

**IMPLANTATION DU BOURG**

*Au sud de la ZIP, dans la vallée de la Sèvre Niortaise*

**CENTRE**

**VUES FERMÉES // TRONQUÉES**

**Écrans**  
 > Tissu bâti  
 > Végétation privative  
 > Relief

**FRANGES**

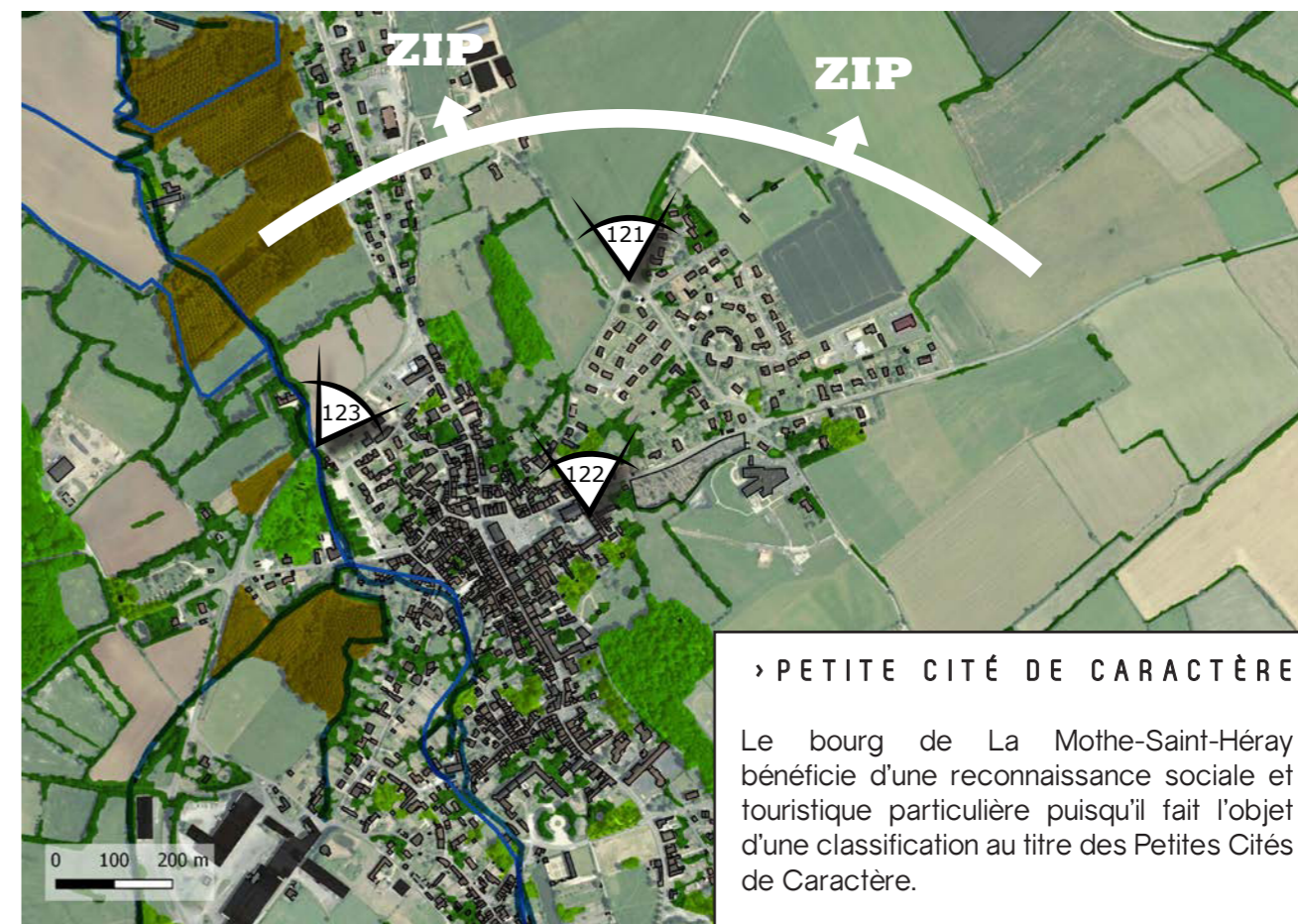
*orientées vers la zone de projet*

**VUES TRONQUÉES // OUVERTES**

**Écrans au 1er Plan**  
 > Végétation privative  
 > Bâti

**Écrans au 2ème Plan**  
 > Néant

**> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE**



**> PETITE CITÉ DE CARACTÈRE**

Le bourg de La Mothe-Saint-Héray bénéficie d'une reconnaissance sociale et touristique particulière puisqu'il fait l'objet d'une classification au titre des Petites Cités de Caractère.



PHOTO 121 : DEPUIS LA FRANGE NORD, LE REGARD BUTTE SUR LE VERSANT BOCAGER DU VALLON DE LA FORÊT. LES PERCEPTIONS EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES, CETTE DERNIÈRE S'INSCRIVANT DERRIÈRE LE VERSANT



PHOTO 122 : LES VUES VERS LA ZIP SONT FERMÉES DEPUIS LE CENTRE-BOURG



PHOTO 123 : LA FRANGE NORD DU BOURG OFFRE DES VUES TRONQUÉES PAR LE VERSANT DE LA VALLÉE DE LA SÈVRE NIORTAISE ET LA VÉGÉTATION

**LE BREUIL-STE EANNE / 500M DE LA ZIP**

**IMPLANTATION DU BOURG**

*Sur le plateau, au nord-ouest de la ZIP*

**CENTRE**

VUES OUVERTES // TRONQUÉES

**Écrans**

- > Bâti
- > Végétation privative

**FRANGES**

*orientées vers la zone de projet*

VUES OUVERTES

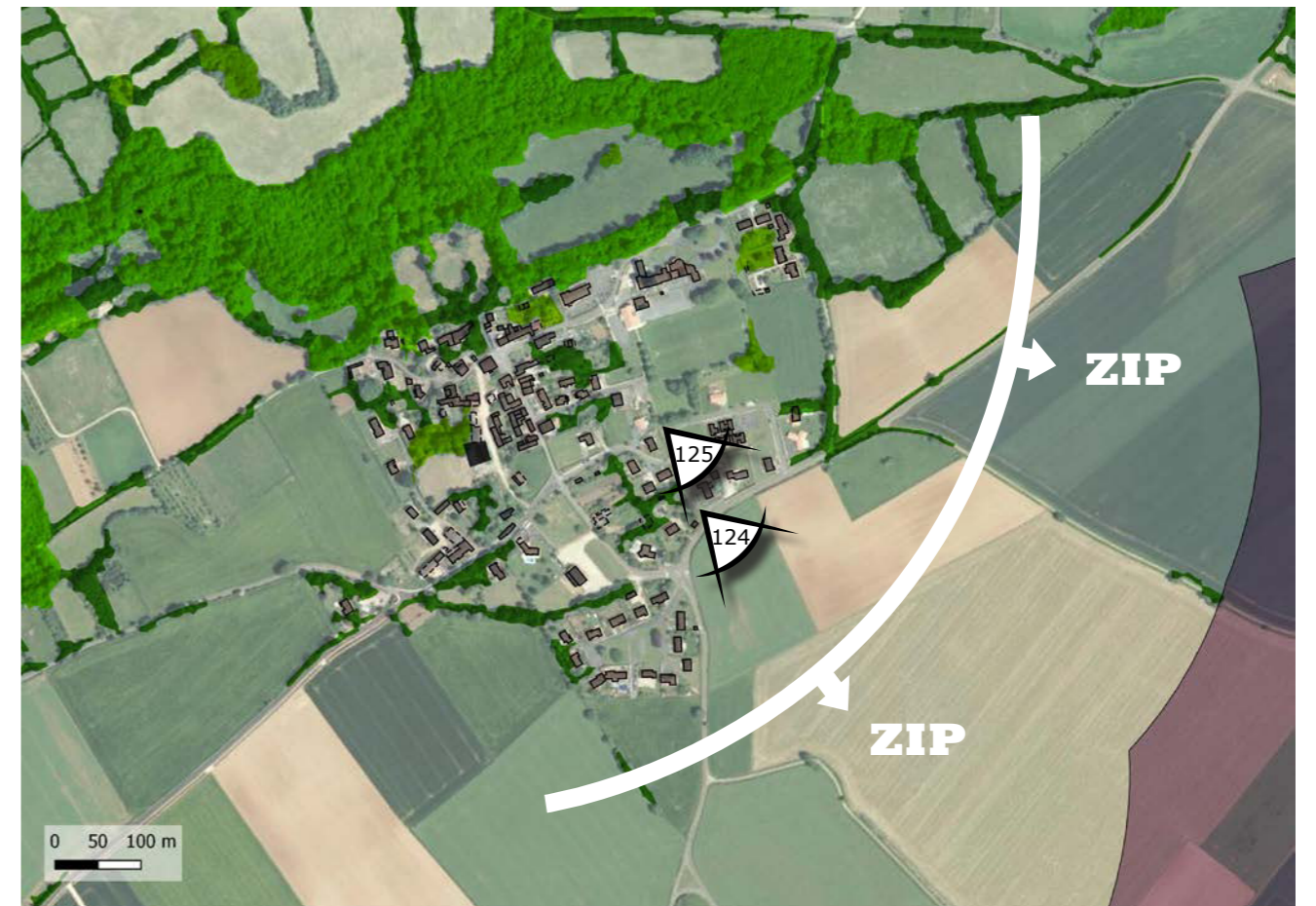
**Écrans au 1er Plan**

- > Néant

**Écrans au 2ème Plan**

- > Néant

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FORTE



122



PHOTO 124 : DEPUIS LA FRANGE SUD, LES VUES SONT OUVERTES SUR L'ESPACE AGRICOLE. LA ZIP S'INSCRIT AU PREMIER PLAN AVEC UNE FORTE PRÉGNANCE VISUELLE PRESENTIE



PHOTO 125 : AU VU DE LA PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE LA ZIP, LA VÉGÉTATION PRIVATIVE ET LES HABITATIONS NE SUFFISENT PAS À LIMITER SIGNIFICATIVEMENT LES PERCEPTIONS EN DIRECTION DE LA ZIP